

## Aux Etats-Unis, le blues de Jennifer, fonctionnaire « non essentielle »

Rare consensus au Congrès : les fonctionnaires affectés par le « shutdown » seront payés

### Rencontre

Washington  
Correspondante

Barack Obama l'a dit : il est « exaspéré » par le « shutdown ». Au quatrième jour de la paralysie des services non essentiels de l'administration, Jennifer Bowen est dans le même état d'esprit. Avocate au département des affaires civiles du ministère de la justice, elle ne décolère pas contre tous ceux qui l'empêchent d'aller travailler alors que les dossiers s'empilent sur son bureau.

Cette juriste de 35 ans n'avait jamais connu de shutdown, le précédent – long de 21 jours – remontant à 1995. En août 2011, il y avait eu une alerte, lors d'un premier affrontement entre le président et les républicains sur le relèvement du plafond de la dette. Le ministère de la justice avait fait des plans d'urgence. Jennifer avait alors compris qu'elle ne faisait pas partie des personnels « essentiels » : les employés réquisitionnés bien que le Congrès n'ait pas adopté le budget qui permettrait de les payer.

Cette fois, le shutdown n'a pas été évité. Quatre jours après le début de la crise, les deux camps ne manifestent toujours aucune intention de céder, même si quelques républicains, comme la sénatrice du New Hampshire Kelly Ayotte, ont appelé leurs amis, vendredi, à « revenir aux réalités ». Depuis, Jennifer Bowen est interdite de bureau, et avec elle la quinzaine d'employés de la division de l'immigration, dont elle fait partie.

Selon l'avocate, personne ne fait une affaire personnelle d'être classé personnel « non essentiel ». Les priorités ont été expliquées. La division des affaires criminelles est « essentielle » : il y va du maintien de l'ordre et de la détention.

Aux affaires civiles, l'urgence est moindre, d'autant que le ministère a demandé aux juges de surseoir aux décisions. Certains magistrats s'y sont refusés : les particuliers, estiment-ils, n'ont pas à pâtir du shutdown causé par le dysfonctionnement des institutions. Chaque jour, un juriste « non essentiel » est autorisé à venir au bureau. C'est le fonctionnaire dit « accepté ».

Jennifer a eu le privilège de remplir cette fonction mercredi, mais le reste de la semaine lui a fait l'effet d'être en quarantaine. Interdiction d'aller travailler ou de rapporter des dossiers à la maison, en vertu d'une loi de 1884, amendée en 1950 (Anti-Deficiency Act), qui stipule que nul ne peut entrer dans une obligation contractuelle avec

le gouvernement qui n'ait été préalablement financée. Contrairement à d'autres ministères, l'avocate n'a pas dû rendre son BlackBerry à sa hiérarchie, mais elle n'a le droit de l'utiliser que quinze minutes par jour, au cas où un juge aurait une décision urgente à communiquer. « C'est ça qui nous met en colère, dit-elle. On nous demande de rester à la maison, mais le travail s'empile et il faudra rattraper. »

Comme 800 000 autres fonctionnaires du gouvernement fédéral, elle a passé la semaine à essayer de s'occuper. Les premiers jours, elle est restée devant son ordinateur et les chaînes câblées. « Après, j'ai arrêté, ça me mettait hors de moi. » Elle a voulu aller marcher, mais les sentiers du parc national étaient fermés. Elle a multiplié les séances de yoga et changé l'huile de sa voiture. « J'ai essayé d'être productive. » Mais un jour de « furlough » (« chômage technique ») n'est pas un jour de congé. « Je n'ai même pas réussi à lire un livre. »

### Quitter la fonction publique

L'avocate a essayé d'en profiter pour voir des amis, mais elle ne voulait pas dépenser trop en lunches et cafés. Elle est persuadée que les républicains, par détestation du « big government », vont profiter du shutdown pour faire des économies sur le dos des fonctionnaires. « Jamais ils n'accepteront de payer les fonctionnaires qui n'ont pas travaillé », assure-t-elle. La dernière feuille de paie était arrivée lundi, veille du shutdown. Cela laisse une marge de deux semaines avant le prochain chèque (les Américains sont payés à la quinzaine), échéance stratégique dans l'épreuve de force en cours.

Certains de ses collègues se demandent si le moment ne serait pas venu de quitter la fonction publique. Les conditions de travail – et la considération – ne cessent de se dégrader. Gel des embauches, aucune augmentation de salaire en trois ans. Et maintenant « tout ce cirque pour un budget fédéral qui ne court que jusqu'en décembre ? » L'avocate hésite. Elle est moins payée qu'elle ne le serait dans le secteur privé. Du moins a-t-elle droit à de vraies vacances : six heures toutes les deux semaines, soit 156 heures par an.

Jennifer Bowen était trop pessimiste. Dans un rare moment de consensus, républicains et démocrates se sont mis d'accord, vendredi 4 octobre, sur un projet de loi qui assurera une rémunération rétroactive aux fonctionnaires victimes de leur guerre de tranchées. ■

CORINE LESNES

## La grande bataille des Indiens du Brésil pour préserver leurs terres

Les droits constitutionnels des populations indigènes sont menacés par plusieurs textes législatifs



Des manifestants indiens interpellent le député (PT) Candido Vaccarezza, le 2 octobre à Brasilia. MARCELINO UESLEI/REUTERS

### Rio de Janeiro (Brésil)

Correspondant

Des centaines d'hommes et de femmes dispersés par la police devant le Congrès de Brasilia ; plusieurs dizaines d'axes routiers bloqués et édifices occupés par différentes tribus sur tout le territoire. La semaine de mobilisation des Indiens du Brésil pour la préservation de leurs droits s'est soldée par des échauffourées et quelques blessés avant même le point d'orgue de la manifestation du samedi 5 octobre où, pour la première fois réunis dans un mouvement unitaire, des défilés devaient avoir lieu dans la capitale fédérale, à São Paulo, Belém ou encore Rio Branco.

La date a été choisie pour la célébration symbolique du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution. Un texte considéré comme l'un des plus généreux en termes d'allocations de terres aux populations indigènes, mis à mal, selon les organisateurs, par les offensives du secteur agroalimentaire et des industries minières, soutenues par la classe politique.

« Nous sommes ici pour dialoguer avec le gouvernement. Au sein du Congrès, nous souffrons des menaces qui pèsent sur nos terres », a affirmé, devant le siège du Parlement, le cacique Kayapo Raoni, connu pour son combat contre la construction du barrage de Belo Monte, en Amazonie. « Nous avons perdu beaucoup de terres et ils veulent nous enlever celles qui nous restent », a renchéri Mayalu Txucarra-mae, un jeune chef de la réserve de Xingu, dans l'Etat du Mato Grosso.

### Entretien

Anthropologue brésilien, Carlos Fausto enseigne au Muséum national de l'Université fédérale de Rio de Janeiro. Il travaille depuis plus de vingt ans en Amazonie. Selon lui, les manifestations des Indiens à Brasilia sont un moment majeur dans l'histoire des relations entre l'Etat brésilien et ses minorités indigènes. Quel est l'enjeu des manifestations actuelles ?

Le 5 octobre coïncide avec le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution qui a reconnu les droits des Indiens à disposer de leur terre. Ce texte représente un moment-clé dans l'histoire de notre pays au sortir de la dictature militaire. C'est à partir de 1988 qu'a pu commencer la véritable démarcation des terres indigènes et aboutir au classement actuel de 21 % de l'Amazonie. Or les textes en discussion au Congrès menacent directement ces droits. Comment en est-on arrivé à cette situation ?

Très rapidement après l'adoption de la Constitution, on a assis-

« Nous sommes ici pour dialoguer avec le gouvernement. Au sein du Congrès, nous souffrons des menaces qui pèsent sur nos terres », a affirmé, devant le siège du Parlement, le cacique Kayapo Raoni, connu pour son combat contre la construction du barrage de Belo Monte, en Amazonie. « Nous avons perdu beaucoup de terres et ils veulent nous enlever celles qui nous restent », a renchéri Mayalu Txucarra-mae, un jeune chef de la réserve de Xingu, dans l'Etat du Mato Grosso.

Les Indiens du Brésil sont confrontés à une intensification des procédures visant à réduire ou à affaiblir leurs droits constitutionnels. Sur le terrain, les conflits fonciers et les expulsions de terres « réoccupées » par les Indiens, comme dans le Mato Grosso do Sul, s'enveniment.

Des centaines de procès sur la délimitation des territoires sont en cours et paralysent le processus de démarcation de 90 % des terres indigènes. Près de 70 projets de loi ciblant le droit à la terre et l'utilisation exclusive des ressources naturelles par les populations autochtones sont en discussion à Brasilia.

Parmi les plus décriés, les propositions d'amendement constitutionnel (PEC 215 et 38) qui retirent du pouvoir exécutif la responsabilité de démarquer et définir les territoires indigènes pour la transférer au Congrès. Ce changement soumettrait le processus de démarcation aux intérêts politiques les plus présents dans les deux Chambres.

D'autres textes restreignent les droits des autochtones sur leurs terres et ouvrent la possibilité d'in-

### Des centaines de procès sur la délimitation des territoires sont en cours

roduire des entreprises en territoires indigènes – proposition soutenue en juin par le ministre de la justice Gilberto Carvalho et Gleisi Hoffmann, chef de cabinet présidentiel, deux proches de Dilma Rousseff. La chef d'Etat affiche le plus faible taux de démarcation de terres indigènes depuis la présidence de José Sarney (1985-1990). « Le gouvernement est devenu l'otage d'une crois-

sance économique à tout prix, avec une base parlementaire corrompue et conservatrice, estime Marcio Santilli, porte-parole de l'ONG Instituto Socioambiental (ISA). Tous les gouvernements ont des difficultés avec les Indiens, mais celui-ci est le premier avec un ordre du jour à ce point négatif. Après l'affaiblissement du Code forestier en 2012, on voit bien comment les représentants politiques des propriétaires fonciers s'attaquent aux terres indigènes. »

La mobilisation est-elle en train de payer ? Vendredi, le ministère de la justice a fait parvenir à la Chambre des députés une note juridique déclarant « inconstitutionnel » l'amendement PEC 215. Quatre jours plus tôt, la présidente avait annoncé sur Twitter qu'elle s'opposait au projet et qu'elle allait « orienter la base gouvernementale » afin de voter contre.

En cas de revers, les responsables des mouvements indigènes ont prévenu qu'il y aurait des répercussions dès la Coupe du monde de juin 2014, avant même la présidentielle d'octobre. ■

NICOLAS BOURCIER

## « Une question éthique pour la construction de notre pays »

### Comment les Indiens peuvent-ils se faire entendre ?

Ils essaient de s'organiser mais c'est difficile de construire une organisation de 239 peuples éparpillés sur un territoire plus grand que l'Europe. Pour les Brésiliens, les Indiens représentent toujours une « réserve morale », une manière de vivre qui nous oblige à réfléchir sur notre société. Les Indiens étaient là avant nous (les colons) : le débat sur les terres indigènes est une question éthique pour la construction de notre pays. Ce n'est pas seulement une question économique, même si je pense aussi que les générations futures devront le remercier pour avoir conservé ce qui reste de la forêt. Pensez-vous que la réforme aboutira ?

Je ne crois pas que Dilma Rousseff puisse assumer que son gouvernement soit celui qui aura accepté la remise en cause totale des droits indigènes. Un compromis à mi-chemin sera trouvé. Mais quel qu'il soit, il préfigure de grands changements. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
LAURENCE CARMEL

**DIMANCHE**  
**6 OCTOBRE À 12H 10**

**Internationales**

**LAKHDAR BRAHIMI**  
MÉDIATEUR DE L'ONU ET DE LA LIGUE ARABE  
POUR LA SYRIE

www.tv5monde.com

Xavier Lambrechts (TV5MONDE), Bruno Daroux (RFI),  
Christophe Ayad (Le Monde)

DIFFUSION SUR LES HUIT CHÂNES DE TV5MONDE, EN DIRECT  
SUR LES ANTENNES DE RFI ET SUR INTERNATIONALES.FR

**TV5MONDE** et **RFI** avec **Le Monde**